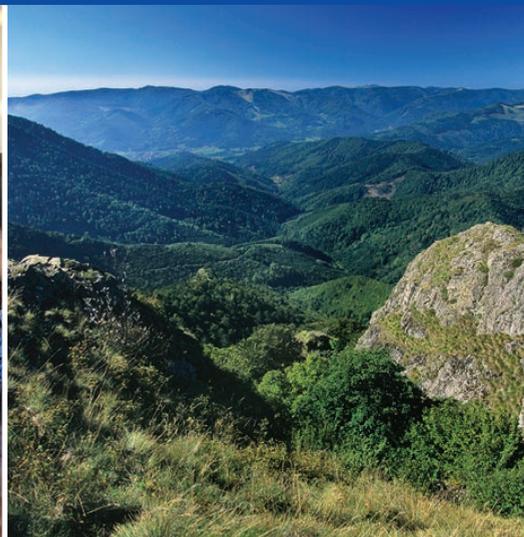
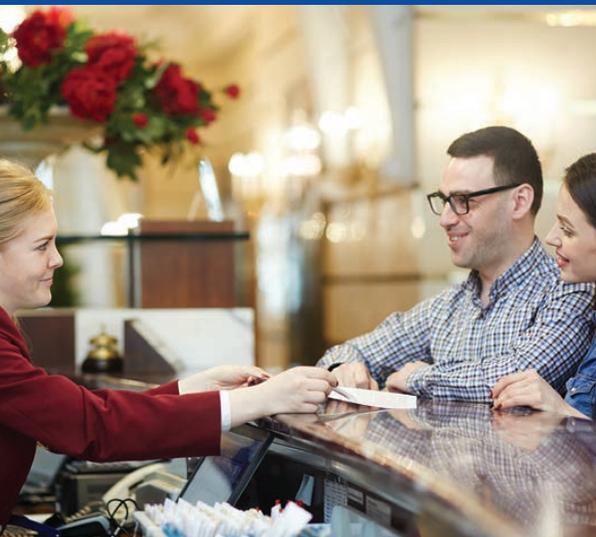


L'EUROPE S'ENGAGE POUR LE TOURISME



Pour la période 2014-2020, 26,7 milliards d'euros ont été alloués à la France par l'Union européenne, auxquels il faut ajouter 310 millions d'euros au titre de l'Initiative pour l'**Emploi des Jeunes** (IEJ). Ce budget est réparti en 3 fonds européens structurels et d'investissement (FESI) : le **FEDER** (Fonds européen de développement régional), le **FSE** (le Fonds social européen) et le **FEADER** (Fonds européen agricole pour le développement rural) au service de la *Stratégie Europe 2020*.

En Grand Est, ces FESI représentent 1,4 milliard d'euros d'investissement, au service du développement régional et des priorités européennes.

La stratégie Europe 2020 définit les objectifs de l'Union européenne en matière d'emploi, d'innovation, de lutte contre le changement climatique, d'éducation et de pauvreté. Il s'agit notamment de permettre à 75% de la population âgée de 20 à 64 ans d'accéder à un emploi.

Le soutien au développement du tourisme en Grand Est participe à cet objectif. Secteur dynamique et créateur d'emplois, le tourisme est aussi un facteur d'investissement de capitaux extérieurs sur le territoire régional.

Outil du développement économique, le tourisme participe également à la mise en valeur des richesses régionales, en donnant à voir les particularités architecturales, patrimoniales, naturelles et historiques du Grand Est.

Voici quelques exemples du soutien au tourisme cofinancé par l'Union européenne en Grand Est.

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE EN ZONE RURALE

Avec le soutien du programme LEADER financé par le FEADER, le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Langres s'engage pour obtenir le label « Pays d'art et d'histoire ».

Décerné par le ministère de la Culture, il fédère un réseau de 190 Villes et Pays d'art et d'histoire en France autour de la valorisation du patrimoine architectural, industriel ou naturel.

Le projet s'appuie sur un inventaire des composants du patrimoine local (bâti, mobiliers et décors, immatériels, paysagers et environnementaux) et développe un plan d'actions de valorisation.

Il vise principalement à :

- sensibiliser les habitants, particulièrement le jeune public, au cadre de vie, à la qualité architecturale, urbaine et paysagère ;
- présenter les patrimoines du territoire notamment par des visites guidées de qualité menées par des guides conférenciers formés par un animateur de l'architecture et du patrimoine.

Avec son réseau de fortifications, ses jardins remarquables et ses sites environnementaux protégés, son château renaissance du Pailly ou ses vestiges gallo-romains, la démarche soutenue par le programme LEADER doit inscrire le Pays de Langres sur la carte des destinations touristiques nationales.

- **Lieu :** Pays de Langres
- **Calendrier :** entre 2017 et 2018
- **Coût du projet :** 29 708,36 €
- **Participation de l'Union européenne :** 64 %
- **En savoir plus :**

www.pays-langres.fr/leader-66



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

europe-en-champagne-ardenne.eu



UN ACCOMPAGNEMENT TOURISTIQUE PROFESSIONNEL

L'AFPA propose à Metz une formation aux métiers de l'hôtellerie et du tourisme et plus particulièrement d'accompagnateur touristique. Cette formation est mise à disposition des demandeurs d'emploi dans le cadre du Programme Régional de Formation.



Les métiers de l'hôtellerie et du tourisme regroupent plusieurs actions : formation au métier de réceptionniste en établissement hôtelier, d'agent d'accueil touristique, d'animateur de tourisme local et d'accompagnateur touristique.

Le titre professionnel obtenu à l'issue de la formation, ouverte à 46 demandeurs d'emploi, permet d'accéder à des fonctions au sein d'agences de voyage, d'offices de tourisme, ou de compagnies de transports et de circuits touristiques. Avec un taux de placement de plus de 80 % à l'issue de la formation, les stagiaires sont également formés à l'intégration des personnes en situation de handicap (aménagement de l'offre

touristique et d'espaces d'activités accessibles avec les professionnels des secteurs touristique, sanitaire et médico-social).

Au programme : organisation logistique des déplacements des visiteurs, notamment pour les questions de sécurité, élaboration des prestations d'accompagnement pour les touristes (programme de visites par exemple), rédaction de supports d'information et commentaires parfois en langue étrangère autour des parcours et des lieux valorisés. Les personnes formées accèdent à l'emploi comme professionnelles du secteur touristique, atout dans le développement économique du territoire régional.

- **Lieu :** Metz
- **Calendrier :** de juin 2016 à mai 2018
- **Coût du projet :** 356 965,40 €
- **Participation de l'Union européenne :** 60 %
- **En savoir plus :**

<https://www.afpa.fr/formation-qualifiante/accompagnateur-de-touris-1>



CYCLOTOURISME ET VIGNOBLE TRANSFRONTALIER

Un maillon de 5 kilomètres vient compléter un itinéraire cyclable reliant l'Allemagne et la plaine rhénane au Piémont viticole, en passant par le Ried autour de Sélestat : la création de cet itinéraire sécurisé est portée par les communautés de communes du Ried de Marckolsheim et de Sélestat.

La réalisation d'une piste cyclable entre la commune de Muttersholtz et Sundhouse près du canal reliant le Rhône au Rhin a été voulue par les communautés de communes de Sélestat et du Ried de Marckolsheim.

Destiné à compléter le maillage des 55 kilomètres de pistes cyclables des deux agglomérations, ce projet à vocation utilitaire et sécuritaire pour les habitants, est aussi un outil supplémentaire pour développer le tourisme et l'accès au vignoble dans cette zone transfrontalière.

Création de la piste cyclable, mise en place d'une signalétique verticale et horizontale, travail sur les jonctions avec le réseau existant, ce projet d'aménagement de voies de circulation douce assure désormais une liaison entre la Véloroute du vignoble de Sélestat et la Véloroute du Rhin vers l'Allemagne.

- **Lieu** : Muttersholtz et Wittisheim
- **Calendrier** : entre novembre 2016 et mars 2017
- **Coût du projet** : 232 428, 50 €
- **Participation de l'Union européenne** : 37 %
- **En savoir plus** : www.cc-selestat.fr
et www.ried-marckolsheim.fr



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU MASSIF DES VOSGES

Le Massif des Vosges, qui s'étend en Lorraine, Alsace et Franche Comté, est une cible prioritaire pour l'intervention du FEDER en Grand Est. Pour la période 2014-2020 12 millions d'euros sont dédiés au soutien d'actions de développement économique et touristique ainsi que de préservation de la biodiversité du Massif des Vosges.

Le soutien européen au développement touristique du Massif des Vosges concerne les actions pour la conquête de nouveaux marchés, la mise en réseau des entreprises, la réponse aux besoins particuliers des métiers spécifiques de la montagne et l'amélioration des équipements, ou encore la bonification des hébergements touristiques proposés aux visiteurs.

Les actions soutenues pour le développement économique et touristique du Massif des Vosges peuvent être aussi variées que :

- les travaux de rénovation et de redynamisation du Musée de la Bataille du 6 août 1870 à Woerth,
- le réaménagement du camping du Domaine de Longemer à Xonrupt Longemer,
- ou la rénovation et l'agrandissement de l'hôtel Les reflets du lac à Gérardmer.

- **Lieu :** Grand Est
- **Calendrier :** 2014-2020
- **Participation de l'Union européenne :** selon les opérations et dans la limite de 60 %
- **En savoir plus :**
www.europe-en-lorraine.eu/aide/axe-9-feder-vosges



UNION EUROPÉENNE
L'Europe s'engage en Grand Est
avec les FESI

www.europe.grandest.fr

 @europeenGE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région • 5 rue de Jéricho
CS70441 • 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31

Maison de la Région • Place Gabriel Hocquard
CS 81004 • 57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00